L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $5 00
Six Mois..... 3 50
Quatre Mois..... 2 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 • CHARTRES • 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu entier et installations, etc.,

D'un magasin de papeterie et établissement d'imprimerie et de lithographie.

George K. Pratt vs M. F. Dunn, agent.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 74,469—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encheère publique, aux Bureaux des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 30 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Deterd, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Deterd, le tout connu et désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, reçu par David G. Wire, Sr, passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le 3 jour de mai A. D. 1884, à Mme Marie Boel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15 me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans la procédure intitulée Germania Savings Bank vs Mme Marie Boel, femme de Edward T. Manning, No 39,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, le tout d'après l'acte du shérif daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des notes B, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Rabentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 18 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du premier adjudicataire, qui n'aurait de ce conformer avec l'adjudication faite à lui dans cette affaire le 20 mai 1902, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Deterd et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles.

Alden McLellan vs James B. Beeson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 67,436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encheère publique, aux Bureaux des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 30 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Deterd, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Deterd, le tout connu et désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, reçu par David G. Wire, Sr, passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le 3 jour de mai A. D. 1884, à Mme Marie Boel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15 me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans la procédure intitulée Germania Savings Bank vs Mme Marie Boel, femme de Edward T. Manning, No 39,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, le tout d'après l'acte du shérif daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des notes B, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Rabentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 18 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 635 rue Lopez, entre les rues Commerce et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George T. Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encheère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 644, borné par les rues Commerce, Gravier, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 31 sur un plan fait par Castaing et Calles, architectes, daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette ville, et ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour la plaignante.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 635 rue Lopez, entre les rues Commerce et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George T. Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encheère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Acquis, d'après acte enregistré dans C. O. Bk 180, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.
3 mars—3 4 10 17 24 31—av 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sabina Brookman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,594—Division A—Attendu que William G. Brookman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sabina Brookman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
12 mars—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence double à deux étages, 1334 et 1336 rue Constance, entre les rues Melpomène et Thalie.—Succession de Alicia Mathilda Keagbey, veuve défunte de Sam Boyd—No 79,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encheère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. O. W. Hills, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet 116, borné par les rues Constance, Melpomène, Thalie et Annonciation, mesurant 38 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par l'ancien No 98 rue Constance; les améliorations comprennent une rée dence double en bois à deux étages, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent hommages d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets, l'acquéreur payant les taxes de 19 5 en plus du montant de son encère; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick & Lewis, Philip Gensler, avocats.
15mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Résidence en Briques à deux Etages. Bien située,

No 807 rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dauphine.

Succession de Mme Armand Bocus

No 75,218—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet MARDI le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'encheère publique en vertu d'un ordre daté le 16 mars de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 75, borné par les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Dumaine, étant partie du lot No 19 et mesurant, en mesure américaine, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 juin 1894, 22 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, commençant à un point 41 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure des rues Bourbon et Ste Anne sur 84 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 807 rue Bourbon et comprennent une résidence en briques à deux étages et mansarde contenant environ 6 chambres, chambre à bain, galerie, citerne, hangar, etc.—Une propriété bien située dans le deuxième district. Un bon placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, sur la propriété vendue, avec le pacte de non-aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent hommages d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dehors du montant de son encère les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stauffer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Fourchy, avocats.
18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Homel vs Mme Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,638.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encheère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre dans l'îlet borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot Numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Acquis, d'après acte enregistré dans C. O. Bk 180, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.
3 mars—3 4 10 17 24 31—av 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Lizzie Eastin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,643—Division E—Attendu que Henry Eastin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lizzie Eastin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Meyer S. Dreyfus, avocat.
15 mars—16 20 25

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,799

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAV R. WESTPELDT, L. C. FALLON, LUCIAN E. MOORE, O. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident, J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

10avril—1an—JeuDimMar

INCORPORE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital..... $ 500,00 00
Actif..... 1,145 024 41
Surplus net..... 310,010 [illegible]

CHARLES JANVIER, Président. R. C. CRAIG, Vice-Président.

FERGUS G. LEE, Secrétaire

CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation..... $6,613,500 75

6 jan —1an

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL vs WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encheère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le beau et vaste potager nellement bien situé magnifiquement en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet 291, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 26 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal, dans le centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques, et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1025 rue Perdido et 30-35-1-354-356 S. S. 360 rue Sud Rampart, et plus loin décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 260, borné par les rues Perdido, Rampart (autrefois Cirque), Gravier et Poydras (autrefois Philippi), lequel lot mesure 32 pieds 8 pouces à l'ligne de face à la rue Perdido sur 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété du fils Emmanuel Legendre, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legendre.

La propriété à près d'une moitié de la façade de l'îlet sur la rue Sud Rampart, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du districts des détaillants dans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou en un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant cept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans délimitation, et cinq pour cent hommages d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Maloney C. Soniat notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, avocats.
18 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, entre Dupré, et des rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne. MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, dossier No 72,878, dans l'affaire intitulée Gustave Fitzner vs Frank A. Moulier, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété désignée ci-suivante:

Sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, dès grés comme lots numérotés dix à sept inclusivement tant vu par E. J. Goebel à M. L. Leonzo Jr et secondement que les dits lots mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 9" 5"; les trois lots communs l'un à l'autre, le numéro pair étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de là de 102' 4" 7"; Lots numéros treize, quatorze quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Les numéro treize forme l'angle gauche des rues Bienville et Dupré et a 31' 6" 1" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 4" 7"; lot numéro quatorze 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"; lot numéro quinze 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"; et lot numéro seize 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2951-33-35-37 rue Bienville, Nos 308-10 rue Dupré, et les Nos 1 à 10 Ranger Goebel.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en mensualité égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt ci dessus au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement, et le dit paiement différé devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est plainement dit ci-dessus, endossé représentés par deux billets au montant égaux tirés sur l'ordre de et signer et endossé par l'acquéreur ou acquéreurs, ou autrement par sécurité contenantes en plus clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumé en plus par l'acquéreur ou acquéreurs en plus de son encère, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant William Benedik, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

BERNARD BRUENN, Esq.. } Receveurs et Liquidateurs.
EDGAR M. CAHN, Esq..
W. S. PARKERSON, Esq.. } Avocats.
E. A. PARSONS, Esq..

3 mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux beaux lots sur l'avenue Napoléon, l'îlet des rues Colisée, Chestnut et Berlin, à l'encère Publique, à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F. Aiken, intitulée Dossier No 69,818, Division B, ledit ordre daté et signé le 13 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'encère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété foncière ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Colisée, mesurant 64' face à l'avenue Napoléon sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des plusieurs lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 31 mars 1890, déposé pour référence en l'étude de E. Benny, notaire en notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité et aussi l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

W. S. Benedict, avocat.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 26 26

Denis, Danziger & Tessier.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2126 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,312—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encère publique.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Harmonie, Saratoga et Franklin, désigné par le No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 2126 rue Harmonie, et comprennent un cottage simple en bois, barrière en fer sur le devant et contenant environ 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence en un placement payant.

Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent hommages d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer en dehors du montant de son encère les taxes dues et exigibles en 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant B. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur

L. E. Hoover, avocat
25 fév—25 26—mars 5 12 19 26 28

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Essayant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'un annuaire année précédente. Vous sauve et du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc ! Il ne Coûte que 1 5 8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 25 et 26, 606 Aliée Commerciale, coin de la rue Camp.

21fév

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 75,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Kraus, ledit ordre daté et signé le 23 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'encère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite :

1° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'îlet borné par les rues Roussel, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" 4" de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et égale à la rue Roussel de 127', desquelles deux rues il forme l'encoignure, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2405 rue Roussel et consistant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'îlet borné par les rues Roussel, Première, Deuxième et Division, formant l'encoignure des rues Roussel et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Unces Lewis, arpenteur et un inventaire en ceci et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds, 8 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Roussel et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont sont connues comme le No 2405 rue Roussel et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'îlet borné par les rues Scrapers, Roussel, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Unces Lewis, député voyer de ville, annexé à un inventaire en ceci et mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Scrapers sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Scrapers, et consistant en une rangée de demeures en briques.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en ceci, et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire pardevant John Watt, notaire, le 12 février 1905, et étant les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites en ceci.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par des billets des acquéreurs, stipulant de porter 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurités, les acquéreurs assumant ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Adolph Ducos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,463—Division B—Attendu que Adolph Dugué administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Ducos, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.
11 mars—11 15 20

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 842, 16.

Cour Succursale— 4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

:o:

Annonce Judiciaire—Vente en Partage de la Succession de Eugène May—A l'Encan—

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1905, et signé le 23 janvier 1905, dans l'affaire intitulée Mme Mattie C. May vs Mlle Mattie May, Dossier No 74,900 de ladite cour, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et aussi en vertu d'un jugement ordre de ladite Cour, dans la même affaire, ledit ordre étant daté et signé le 1er février 1905, et aussi adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et en conformité à un ordre additionnel de ladite Cour, daté et signé le 14 février 1905, dans cette même affaire, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'encère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue